

## COMPTE RENDU DE REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 6 février 2019  
(Convocations du 21 janvier 2019)

L'an deux mille dix-neuf le six février à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Lecelles, légalement convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Jean-Claude MESSAGER – Maire.

Etaient présents : Jean-Claude MESSAGER – Maire, Alexandre SCHNEIDER, Hubert VANDENBERGHE, Nadège TANIÈRE, Véronique SIBILE, Danièle VERMANDERE, Hervé WARGNYE – Adjoint, Dominique TREHOU, Philippe BEYAERT, Jean-Michel RAVIART, Manuel DONNEZ, Hermine DELESALLE, Chantal DUBOIS, Jacqueline DONNEZ, Anne-Michèle CORDIER, Nicole DELVIGNE, David LEFEBVRE, Patrick DUSSART, Jean-Pierre FLOQUET

Etaient absents : Marie-Britte BAUDUIN, Bertrand BAUDUIN

Etaient excusées : Sylvie LEMAIRE qui a donné procuration à Hermine Delesalle, Alexandra PAWLAK qui a donné procuration à Jean-Claude Messenger

Hermine Delesalle a été désignée secrétaire de séance.

---

### **1. Demande de subvention DETR – Bâtiment de deux salles de réunions**

Une demande de subvention auprès de services de l'Etat au titre de la DETR est votée pour construire un bâtiment comprenant deux salles de réunions ;  
(Voté à l'unanimité)

### **2. Demande de subvention DETR – Réfection de la rue de la Perdrix**

Le conseil municipal valide une seconde demande de subvention au titre de la DETR auprès des services de l'Etat pour effectuer la réfection de la rue de la Perdrix  
(Voté à l'unanimité)

### **3. Demande de subvention Villages et Bourgs – Bâtiment de deux salles de réunions**

Une subvention Aide aux Villages et Bourgs est demandée au Département du Nord pour construire un bâtiment comprenant deux salles de réunions.  
(Voté à l'unanimité)

### **4. Convention pour l'implantation d'une signalisation et son entretien ultérieur**

Le conseil municipal

- Approuve la convention avec le Département du Nord pour l'implantation d'une signalisation routière et son entretien ultérieur,
- Autorise M. le Maire à signer cette convention.

(Voté à l'unanimité)

**5. Convention de Ramsar, soutien à la candidature du territoire des Vallées de la Scarpe et de l'Escaut pour l'obtention du label international**

Le Conseil municipal propose d'émettre un avis favorable à la candidature du territoire des Vallées de la Scarpe et de l'Escaut pour l'obtention du label Ramsar.

(Voté à l'unanimité)

**6. Projet de bail commercial**

Le Conseil Municipal décide :

- d'approuver la conclusion d'un bail commercial pour l'exploitation d'un fonds de commerce de restaurant au profit de M. Romain VIENNE sur le bien sis 1608 route de Roubaix à Lecelles,
  - de fixer ce bail à une durée de 9 ans à compter du 1<sup>er</sup> août 2019, pour un loyer mensuel de 0 (zéro) € la 1<sup>ère</sup> année et de 1000 € HT la seconde ; les modalités de révision de prix de location seront précisées dans le contrat de bail.
  - Autorise Monsieur le Maire à signer le bail et tous les documents s'y rapportant.
- Voté à 18 voix Pour et 3 voix Contre (A. Schneider, J.M. Raviart, P. Dussart),

**7. Centre de Gestion de la Fonction publique territoriale du Nord – Affiliation de la régie personnalisée de l'Abbaye de Vaucelles**

Le Conseil municipal émet un avis favorable à l'affiliation volontaire au Centre de Gestion de de l'Abbaye de Vaucelles.

(Voté à l'unanimité)

**8. Recomposition du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut (CAPH)**

Le Conseil Municipal décide :

- De préserver les équilibres existants en stabilisant la représentativité des communes au sein du Conseil Communautaire jusqu'à la fin du mandat, par l'accord local suivant : 90 membres avec une répartition des communes au sein du Conseil Communautaire inchangée, soit 1 siège pour la commune de Lecelles, et un siège supplémentaire pour Émerchicourt.
- De faire application des règles légales pour arrêter la composition du Conseil Communautaire pour le mandat 2020-2026.

(Voté à l'unanimité)

Le Maire



Jean-Claude MESSAGER